

# Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti

## DECLARATION

**Pour une politique publique efficace dans l'agriculture, susceptible de contribuer au renforcement de la souveraineté alimentaire, à la diminution des importations alimentaires, à la protection de l'environnement et à l'amélioration des conditions de vie des paysannes et paysans**

Nous, organisations évoluant dans l'agriculture et l'élevage en Haïti, soit comme organisations paysannes, soit comme institutions d'accompagnement ou de promotion du droit à l'alimentation, observons, avec beaucoup d'intérêt les actions du nouveau régime politique, depuis son arrivée au pouvoir. Nous prenons acte de la déclaration de M. Jovenel Moïse, président de la République, de son intention de relancer la production agricole nationale. Cependant, nous sommes très sceptiques quant aux orientations envisagées pour cette relance, car rien n'est encore dit en faveur de la redynamisation de l'agriculture familiale paysanne, base du système agricole haïtien. Le gouvernement Moïse Lafontant n'est pas clair sur quelle agriculture il veut appuyer et rien n'est dit à propos des terres situées en montagne qui représentent 70% de la superficie du pays et sur lesquelles travaillent la majorité des paysans. Et même ce qu'on prétend faire dans la plaine de l'Artibonite n'aborde en rien les problèmes de fonds auxquels sont confrontés les agriculteurs de cette région.

Le président a beaucoup parlé d'agriculture, mais pas des agriculteurs. Pourtant, aucun développement agricole n'est possible sans la participation des principaux acteurs qui sont les paysans et paysannes, lesquels, chaque jour, labourent la terre, la sarclent, prennent soin des plantes, récoltent les produits agricoles, les transportent vers les marchés, afin de permettre à toute la population de trouver de quoi se nourrir.

Dans la réalité, nous constatons combien le président réquisitionne et mobilise beaucoup de tracteurs, une lourde machinerie pour curer des canaux de drainage dans l'Artibonite. Nous avons entendu qu'il a mobilisé des sommes importantes pour la « caravane du changement » qu'il a mise en place. Cependant, ces actions ne font partie d'aucune stratégie déclarée d'une politique globale pour l'agriculture du pays. Ce que le président prétend faire dans les plaines n'est pas articulé avec la réalité en montagne où les paysans et paysannes travaillent avec les moyens du bord. S'agit-il de mises en place à dessein, faites par le pouvoir en faveur de l'agrobusiness, avec pour objectif l'accaparement des terres de l'Etat et des terres paysannes pour implanter de nouvelles formes d'entreprises de production agricoles, totalement tournées vers l'exportation ? Ou bien est-ce que le pouvoir a vraiment l'intention de renforcer les capacités de production du pays pour satisfaire d'abord les besoins en nourriture de la population et si possible vendre à l'étranger ? Le gouvernement Moïse/Lafontant doit adopter une position claire précisant quel type d'agriculture il veut promouvoir. A notre avis, le peu de ressources dont dispose le pays doit d'abord servir au renforcement de l'agriculture familiale paysanne, base du système agricole haïtien.

### **Un rappel sur l'importance et le rôle joué par l'agriculture familiale paysanne en Haïti**

L'agriculture familiale paysanne est le système agricole haïtien dans lequel travaillent plus d'un million de familles paysannes dans les mornes, les plateaux et dans certaines plaines, pour produire de la nourriture pour les familles et aussi pour approvisionner les marchés locaux, régionaux, nationaux et même pour l'exportation. C'est une agriculture très diversifiée, c'est-à-dire qui prépare différents types de produits. Elle est organique dans la mesure où la majorité des agriculteurs font peu usage de produits chimiques qui peuvent être nuisibles à la santé humaine. Elle se fait sur une multitude de petites exploitations, dans la plupart des cas sans encadrement technique, sans outils adaptés et sans appuis financiers.

# Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti

Aujourd'hui, l'agriculture familiale paysanne est en crise. Malgré tout, elle demeure la principale source de revenus pour presque toutes les familles paysannes. C'est la principale pourvoyeuse d'emplois dans le pays. Elle satisfait à 40% les besoins alimentaires de la population et représente 23% du PIB.<sup>1</sup>

Certains détracteurs qui n'ont jamais apprécié l'agriculture familiale paysanne, profite de cette situation pour préconiser son anéantissement pur et simple, sans proposer d'alternatives pour la paysannerie et pour le pays en général. Pour l'histoire, nous tenons à rappeler le rôle important joué par la paysannerie haïtienne et l'agriculture familiale paysanne tout au long de l'histoire d'Haïti :

Pendant plus de 170 ans, de l'indépendance d'Haïti en 1804 aux années 1980, la paysannerie a maintenu la production agricole nationale et continué à la développer, assurant ainsi les besoins alimentaires de la population. De l'indépendance d'Haïti à date, l'Etat s'est toujours associé aux élites économiques pour tenter, à maintes reprises, de rétablir, sans succès, une économie de grandes plantations agricoles tournées exclusivement vers l'exportation.

- Avec ses exploitations agricoles (communément appelées jardins) et la pratique de l'élevage et de la pêche, la paysannerie a assuré, pendant plus de 170 ans, les besoins alimentaires de plus de 80% de la population et produit assez de denrées agricoles pour l'exportation. –
- Pendant plus de 170 ans, presque toutes les richesses nationales ont reposé sur l'agriculture familiale paysanne et quasiment l'ensemble des emplois ont été créés à partir de cette activité.
- Pendant plus de 170 ans, les exportations de produits agricoles nationaux ont permis de générer des devises pour l'importation de la plupart des biens non produits en Haïti. La soi-disant dette de l'indépendance d'Haïti à la France a été honorée avec les ressources générées par le travail de la paysannerie haïtienne.

Suivant les données du recensement agricole de 2009 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement Rural (MARNDR), environ 9,495 km<sup>2</sup>, soit 35% du territoire national, continuent de servir aux exploitations agricoles et à l'élevage<sup>2</sup>. Malgré la dégradation environnementale et la faible productivité des exploitations, l'agriculture demeure un secteur important en Haïti. Dans chaque département géographique, se retrouvent différents microclimats spécifiques ; Haïti dispose d'une variété de produits agricoles comme le maïs, le petit mil, les haricots, les vivres alimentaires, des légumes etc, et pas seulement le riz, qui devraient être valorisés, exploités dans le cadre d'une relance effective de l'agriculture nationale.<sup>3</sup>

En dépit de ses déboires qui ont occasionné une diminution de son apport à l'économie du pays, l'agriculture familiale paysanne peut encore se relever si les dirigeants de l'Etat cessent d'appliquer de mauvaises politiques à son encontre. Elle peut devenir plus efficace, plus rentable, et augmenter sa part dans l'alimentation de la population si l'Etat et tous les autres secteurs concernés travaillent dans cet objectif. Aujourd'hui, dans de nombreux pays, qu'ils soient développés ou en voie de développement, l'on revient petit à petit à cette agriculture qui représente, selon de nombreux experts, l'avenir, car elle permet de préserver la nature et de protéger l'environnement. Sous aucun prétexte l'agriculture familiale paysanne en Haïti ne doit donc disparaître.

## Pourquoi l'agriculture familiale paysanne vit-elle aujourd'hui une si grande crise ?

Ce n'est qu'à partir des années 1980 – 1990, que la paysannerie s'est retrouvée dans la situation de ne plus pouvoir jouer comme avant ce rôle historique de principal pourvoyeur de revenus au pays en raison d'une forte croissance de la population et de la baisse de productivité des exploitations agricoles familiales considérablement émiettées et fortement érodées. Ajouté à cela, un ensemble de phénomènes dont le passage de puissants cyclones, des

<sup>1</sup>Cf, Ralph L. Beauvoir, *La relance du secteur agricole : entre défis et opportunités*, Publié le 2015-07-28 :

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/147898/La-relance-du-secteur-agricole-entre-defis-et-opportunités#sthash.0MmimqPJ.dpuf>

<sup>2</sup> Ernst Mathurin, Gramir, Ekspoze IDHOSOC, 20 me 2016

<sup>3</sup> PAPDA/GRAMIR, Out 2015, Kaye Revandikasyon òganizasyon Peyizan ak Peyizàn Rejyon Gran Sid, Depatman Grandans, Sid..

# Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti

inondations en série, les effets des changements climatiques, qui, à chaque fois décapitalise la paysannerie. Mais les agressions les plus importantes à l'encontre de l'agriculture familiale paysanne sont venues de l'Etat haïtien. Pendant longtemps, l'Etat haïtien n'a rien fait pour soutenir le travail des paysannes et paysans. Pour chaque année, moins de 5% du budget national a été consacré à l'agriculture<sup>4</sup>. Une bonne partie de ce faible montant est utilisée pour payer les salaires des fonctionnaires et techniciens, à qui, la plupart du temps, aucune responsabilité réelle n'est confiée pour développer l'agriculture dans leur zone d'affectation et peu de moyens leur sont rendus disponibles. Au lieu de jouer sa partition, l'Etat haïtien a préféré adopter des politiques anti-paysannes en pratiquant le libre échange et en encourageant les importations incontrôlées au détriment des paysans et du système agricole du pays.

Aujourd'hui, l'agriculture familiale paysanne subit les contrecoups des mauvais choix politiques des dirigeants haïtiens. Historiquement, au lieu de soutenir l'agriculture nationale, l'Etat haïtien a préféré entreprendre diverses expériences d'agrobusiness, souvent en massacrant de petits planteurs, en s'accaparant de leurs terres pour les confier à de gros investisseurs en vue de l'implantation de grandes plantations agricoles. Nous avons connu les grandes plantations de sisal, d'hévéa (arbre à caoutchouc) et d'autres produits d'exportation pour satisfaire des demandes étrangères. Plus près de nous, l'Etat haïtien a de nouveau accordé des terres agricoles à des hommes d'affaires pour implanter de grands projets de zones franches, de grands projets touristiques, d'exploitations minière ou agricoles, comme c'est le cas actuellement dans le Nord-Est d'Haïti, tandis que le nombre de paysans sans terre ne cesse d'augmenter. Une fois ces opportunités disparues, ces investisseurs agricoles d'occasion se retirent toujours rapidement laissant parfois derrière eux des dégâts irréparables. A chaque fois, Haïti a continué à survivre grâce aux travaux des champs des paysannes et paysans, qui ont, malgré vents et marées, poursuivi leurs efforts de production de denrées agricoles pour leurs familles et pour la consommation nationale.

Au début des années 1980, sous la pression des Etats-Unis d'Amérique, l'Etat haïtien a décidé d'exterminer les cochons créoles, considérés comme principale forme d'épargne du paysan haïtien. Ensuite, il a plongé le pays dans la politique néolibérale, prônée par les grandes institutions financières. Ce qui aura un impact très négatif sur l'économie paysanne. Durant ces dernières années, spécialement à partir de l'année 1996, l'Etat a décidé de supprimer en grande partie les taxes douanières qui sont passées dans certains cas de 50% à 0% pour l'importation de produits alimentaires qui viennent concurrencer négativement les produits alimentaires nationaux. Aucune disposition institutionnelle n'est prise pour protéger la production agricole nationale contre l'arrivée de produits étrangers qui, eux sont subventionnés. Au contraire, les produits agricoles étrangers envahissent les marchés nationaux, tandis que la paysannerie est abandonnée et ignorée par l'Etat.

La concurrence déloyale des produits agricoles importés et les autres faits cités plus haut constituent les principaux facteurs ayant contribué au déclin de l'agriculture nationale et à la perte de la souveraineté alimentaire d'Haïti. Il en résulte un processus de paupérisation accélérée de la paysannerie, qui s'empresse de laisser ses patelins pour venir grossir les bidonvilles, ou bien traverser la frontière pour aller s'établir en République Dominicaine ou, prendre le chemin de la mer, par tous les moyens (sur de frêles embarcations), afin de gagner les rives des pays étrangers. La pauvreté extrême est surtout plus élevée dans les milieux ruraux (88% contre 45% à Port-au-Prince et 76% dans les autres régions métropolitaines, selon une étude de ACTED sur les causes de l'insécurité alimentaire en Haïti.<sup>5</sup>

La déstructuration de la paysannerie a des conséquences sur tous les domaines de la vie nationale. L'une des conséquences la plus récente et la plus visible, c'est la croissance rapide des bidonvilles qui poussent comme des champignons dans les villes en vue d'abriter les gens venus de partout de la province pour fuir la misère. Une autre conséquence, c'est ce triste spectacle de l'exode massif de jeunes, plusieurs d'entre eux issus de la paysannerie, qui tentent leurs chances vers des pays de l'Amérique du Sud comme le Brésil et le Chili.

---

<sup>4</sup> IDEM

<sup>5</sup> <http://www.acted.org/fr/causes-ins-curit-alimentaire-en-ha-ti>, P.13

# Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti

Pour sortir l'agriculture nationale de cette crise, il faut l'adoption et l'application d'une politique agricole claire qui vise les objectifs suivants :

- L'Élimination des concurrences déloyales entre produits agricoles importés ayant bénéficié de subventions de la part des États où ils ont été préparés d'avec ceux des paysans haïtiens.
- La transformation des jardins traditionnels en un système agro-écologique plus durable et plus rentable pour le paysan.
- La sécurisation des terres agricoles, la fourniture de plus de terres aux paysans, d'encadrement technique approprié et d'autres moyens de production tels que de bonnes semences, des outils, de l'eau pour l'irrigation, de bonnes races de bétail, du crédit, etc., pour que les paysans et paysannes puissent mieux travailler.
- La valorisation du travail agricole et des mesures incitatives pour encourager les jeunes du milieu rural à travailler la terre.

C'est pour atteindre ces objectifs que nous, organisations évoluant dans le domaine agricole et de l'élevage, soit comme groupes de paysans, soit comme institutions d'accompagnement ou comme organisations de promotion du droit à l'alimentation, que nous formulons les propositions suivantes.

## Proposition pour une politique publique agricole pertinente aujourd'hui en Haïti

**Toute politique agricole pertinente aujourd'hui en Haïti doit d'abord ENCOURAGER L'AGRICULTURE FAMILIALE PAYSANNE. Cette politique devrait aider les paysannes et paysans, des mornes et des plaines, à améliorer leurs exploitations agricoles (leurs jardins), à remembrer leurs terres, à disposer de plus de terres pour travailler et à recevoir les encadrements appropriés à une meilleure utilisation de ces terres. Cette politique agricole devrait intégrer les services de base aux paysannes et paysans, comme la disponibilité dans le milieu rural d'écoles de qualité, de centres de santé bien pourvus en ressources humaines, l'accès à des moyens financiers et matériels adéquats, la construction de systèmes d'adduction d'eau potable, de routes pour pouvoir acheminer les vivres et les denrées dans les marchés. Une telle politique axée sur les besoins réels de la paysannerie et du pays en général favorisera une certaine stabilisation des paysannes et paysans qui seront encouragés à rester chez eux, au lieu de s'empresse à rejoindre les bidonvilles ou de tenter l'aventure de la migration en République Dominicaine ou ailleurs. Une véritable politique agricole devrait contribuer à renforcer la souveraineté alimentaire nationale d'Haïti, autrement dit renforcer les capacités souveraines nationales à alimenter la population avec ce qu'elle décide de consommer. Parallèlement, une telle politique devrait encourager la protection environnementale et améliorer les conditions de vie de la paysannerie.**

Voici les principaux leviers sur lesquels L'Etat haïtien devrait agir pour relancer la production agricole et redynamiser l'agriculture familiale paysanne.

### 1. Adopter des politiques économiques en faveur du pays et de sa production

Pour garantir une véritable relance de l'agriculture nationale, Haïti devrait changer de politique économique. Depuis quelque temps, l'Etat haïtien fait reposer les recettes du pays principalement sur les importations. Nous faisons venir de l'étranger même les biens que le pays est en mesure de produire. De cette politique économique, favorable à un petit groupe d'importateurs, l'Etat haïtien ne tire que quelques gourdes de recettes douanières, qui n'arrivent même pas à faire fonctionner l'administration publique. Cette politique d'importation impose au pays de disposer, quotidiennement, davantage de devises (notamment des dollars américains) pour acquérir des biens dont il a besoin. Ce qui fait baisser, sans cesse, la valeur de la gourde par rapport au dollar américain. L'une des dépenses pour lesquelles Haïti débourse aujourd'hui des milliers de dollars c'est l'importation de produits alimentaires. Selon l'économiste Leslie Péan, les dépenses du pays en dollars américains, pour acheter des produits alimentaires de

# Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti

l'étranger, ont doublé de 2001 à 2010<sup>6</sup>. Désormais, Haïti a besoin de plus de 700 millions de dollars américains, chaque année, pour s'acheter des produits alimentaires de l'étranger. Selon un rapport de la Commission Européenne, Haïti importait en 2015 cinq fois plus que ce qu'elle exportait (909 million Euros)<sup>7</sup>. Or, Haïti est en mesure de produire elle-même la plupart de ces produits alimentaires importés. Si le pays met efficacement en valeur ses terres, la population disposera d'aliments plus sains pour consommer et une bonne partie des devises dépensées dans les importations resteront au pays. Ce qui permettrait de faire baisser le taux de change du dollar par rapport à la gourde et contribuer ainsi à la diminution des prix des produits essentiels à la consommation.

Une politique favorable à l'agriculture nationale suppose aussi l'adoption d'autres dispositions institutionnelles, comme :

- L'arrêt de cette politique d'ouverture, sans contrôle, du marché national à tout type de produits agricoles venus de l'étranger. Une telle disposition mettrait fin à cette concurrence déloyale des produits importés face aux produits nationaux. Lors même que la production alimentaire nationale aurait augmenté, aucun résultat ne sera obtenu si des dispositions institutionnelles ne sont pas prises contre cette politique d'ouverture favorable à l'invasion de produits importés sur le marché national.
- La mise à disposition des agriculteurs et agricultrices de plus de terres à exploiter et des moyens techniques, dans l'objectif d'augmenter la quantité de nourriture disponible. Il existe encore une quantité importante de terres, non exploitées, faute d'irrigation ou tout simplement parce que les paysans n'en ont pas accès. L'Etat devrait prendre des dispositions pour faire cultiver, dans les mornes comme dans les plaines, toutes les terres aptes à l'agriculture. Dans ce contexte, il devrait rendre disponibles des terres aux agricultrices et agriculteurs et aux organisations paysannes intéressées ; il devrait prendre des dispositions pour irriguer toutes les terres dans les endroits où se présentent cette opportunité.
- L'Etat devrait aussi protéger les terres agricoles. A travers un plan d'aménagement du territoire, il doit prendre des mesures fermes pour décourager l'urbanisation des zones agricoles.
- Parallèlement, il devrait fournir plus d'accompagnement technique aux agriculteurs, leur faciliter l'accès à des crédits, à des outils agricoles adaptés aux travaux des champs dans les mornes comme dans les plaines, et pas seulement des tracteurs.
- L'Etat devrait chercher à améliorer les routes, les conditions de transport des produits agricoles, les processus de conservation et de transformation de ces produits pour prévenir le gaspillage.
- Les ressources nationales (les ressources financières, la terre, l'eau, etc.) devraient servir d'abord à la production alimentaire pour la population, avant d'envisager l'exportation.
- L'Etat devrait prendre des dispositions pour modifier les lois relatives au foncier, spécialement la loi sur le partage des terres, afin de prévenir le morcellement sans fin par les familles lors des partages devraient être adoptées. Le Parlement devrait voter des lois en adéquation à la vie dans le milieu rural d'aujourd'hui.

## 2. Associer tous types de travaux des champs à la protection de l'environnement.

Haïti est un pays à forte pente (70% de mornes, 30% de plaines). La plupart des terres connaissent un niveau de dégradation très avancé. Une situation, à l'origine des problèmes d'inondations, d'éboulements, de glissements de terrains et d'immenses dégâts quand il pleut. Une situation, qui contribue à la baisse de la productivité des terres dans les mornes comme dans les plaines. Eriger des barrages, construire des canaux d'irrigation, curer ces canaux ne pourront pas changer cette réalité si rien n'est fait en amont pour prévenir l'érosion des terres dans les mornes. Le défi aujourd'hui, c'est de trouver les moyens d'aider la paysannerie à produire mieux, à produire davantage, tout en assurant la protection de l'environnement, tout en réhabilitant les zones dégradées. Aussi une véritable politique agricole, aujourd'hui en Haïti, devrait-elle associer l'agriculture à la protection de l'environnement. L'Etat devrait définir et mettre en application une politique d'aménagement du territoire en adéquation avec la

---

<sup>6</sup> Leslie Péan, « Une économie de simulacres » dans Le Nouvelliste, 25 janvier 2013, cité par Fréric Thomas dans Haïti : un modèle de développement anti-paysan / Cetri, Décembre 2014.

<sup>7</sup> Cf, European Union, Trade in goods with Haiti, [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/september/tradoc\\_113385.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/september/tradoc_113385.pdf), P. 8.

# **Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti**

réhabilitation des bassins versants, tout en encourageant les agricultrices et agriculteurs à adopter des méthodes qui ne peuvent pas desservir ni détruire l'environnement.

L'Etat devrait également prendre des dispositions pour encourager les paysannes et paysans à adopter de nouvelles techniques d'exploitation agricole, moins érosives. Pour cela, il devrait adopter des mesures incitatives comme par exemple l'octroi de subventions pour les porter à suivre ces nouvelles mesures. En période sèche, dans les zones où il n'existe pas de possibilités de production, l'Etat devrait créer de grands chantiers de travaux de conservation de sols, qui peuvent générer des emplois en milieu rural permettant ainsi aux paysannes et paysans d'avoir en main du cash sans avoir besoin de recourir à la coupe d'arbres pour survivre. Cette alternative peut aider ces derniers à faire face à la saison morte en mettant en place de petites entreprises susceptibles de leur permettre de surmonter les périodes difficiles sans aucune crainte pour l'avenir.

### **3. Prendre des dispositions pour diminuer, progressivement, l'utilisation du bois**

Dans le cadre d'une politique agricole cohérente pour Haïti, l'Etat devrait prendre, d'urgence, des dispositions susceptibles de faire diminuer la pression sur les arbres, et capables d'aider au succès des efforts de reboisement. Une telle politique agricole devrait encourager et encadrer les paysannes et paysans intéressés à mettre sur pied de petites forêts énergétiques pour la production exclusive du charbon de bois. Dans certaines zones, des paysans exploitent déjà de petites forêts énergétiques, mais pas de manière appropriée. L'Etat, à travers les bureaux locaux du Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et les Collectivités territoriales (CASEC, Mairies) devrait indiquer les meilleurs endroits, où planter des arbres devant servir à la production future de charbon de bois, tout en interdisant la coupe des arbres dans les espaces non appropriés, où l'environnement risque d'être endommagé. Parallèlement, l'Etat devrait chercher d'autres alternatives au charbon de bois, à l'utilisation de bois pour chauffer les guildives, les dry cleaning et dans la construction (bois dur pour le coffrage). L'Etat devrait promouvoir le reboisement, de manière à induire une augmentation de la quantité d'arbres sur le territoire national. Il faut un programme de reboisement efficace, qui garantisse la protection des bassins versants et celle des réserves en eau.

### **4. Prendre des dispositions pour augmenter et améliorer les services de base en milieu rural**

Une politique agricole cohérente suppose la mise en train d'activités, visant à augmenter et à améliorer les services de base en milieu rural, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé. C'est la seule condition pour les agricultrices et agriculteurs de sortir du cycle de pauvreté, et encourager les jeunes, qui ont tendance à abandonner le secteur agricole, à reprendre goût aux travaux des champs. L'Etat devrait adopter des stratégies qui enlèvent le poids des dépenses en éducation, en soins de santé, etc, sur le dos de la paysannerie pauvre. Il devrait assumer une série de dépenses, qui, en milieu rural, empêchent toujours aux paysannes et paysans de trouver assez de moyens pour réinvestir dans l'agriculture. L'Etat devrait aider les productrices et producteurs agricoles à disposer de couvertures d'assurance pour les grands risques (intempéries, attaques d'insectes, etc.) Dans la poursuite des activités agricoles.

### **5. Valoriser l'agriculture. Encourager les jeunes à s'impliquer dans le travail de la terre et apprendre aux enfants à aimer l'agriculture**

En Haïti, l'agriculture n'est pas considérée comme un métier et ce genre de travail n'est pas valorisé. L'Etat devrait mettre en place, à travers les écoles, des programmes pour inculquer aux enfants des notions en agriculture, pour leur apprendre à aimer la terre et à protéger l'environnement. Il devrait encourager, à tous les niveaux de la société et particulièrement au sein de l'administration publique et privée, des comportements qui respectent les paysans et leur travail. Parallèlement, l'Etat devrait reconnaître l'agriculture comme un métier à part entière et encourager les écoles techniques publiques et privées à former des jeunes filles et garçons pour qu'ils/elles deviennent agriculteurs. Cette stratégie permettrait d'avoir des personnes formées qui viendraient renforcer et moderniser le secteur agricole avec de nouvelles connaissances et techniques. Pour une telle perspective, l'Etat devrait mettre à la disposition des jeunes filles et garçons qui veulent se lancer dans l'agriculture des moyens de production, notamment de la terre, du crédit, des semences, etc.

# Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti

## 6. Valoriser le travail des femmes agricultrices et leur donner des moyens pour fonctionner

Les femmes haïtiennes jouent un rôle très important dans le système agricole du pays. On les retrouve depuis la préparation des champs, au moment des semailles, des récoltes, dans la transformation et la commercialisation. Ce sont surtout elles qui transportent les produits au marché, qui préparent à manger pour la famille, qui s'occupent de la conservation, des produits, etc. Les femmes agricultrices ont aussi des besoins: des terres pour travailler, de la formation, du crédit pour acheter des bêtes de Somme pour amener les récoltes au marché ou pour faire l'acquisition de stocks à revendre. Dans beaucoup de cas, les conditions de salubrité dans les marchés où elles écoulent les produits ne sont pas adéquates. Les femmes ont besoin de marchés où règnent de bonnes conditions d'hygiène afin qu'elles puissent vendre en toute dignité. Elles ont besoin de bonnes routes et moyens de transport sûres pour faire circuler les produits dans tout le pays. Une politique agricole pertinente qui donne priorité à l'agriculture familiale paysanne devrait prendre en compte les besoins des femmes agricultrices et commercantes.

## 7. Expériences porteuses en Haïti, à prendre en compte dans la mise en oeuvre d'une politique agricole pertinente

Diverses expériences, déjà réalisées sur le territoire national, ont développé des modèles associant des techniques de production alimentaire et d'élevage au processus de protection de l'environnement. Agro-écologie ou agroforesterie est le nom attribué à ces modèles porteurs. Ces expériences ont donné des résultats prometteurs pour l'économie paysanne, pour les familles qui trouvent à manger en tout temps, pour le bétail et pour l'environnement. Il existe des organisations paysannes, des institutions oeuvrant en milieu rural qui se sont bien appropriées de ces techniques agroécologiques ou agroforestières. Dans ce contexte, nous recommandons à l'Etat de choisir ces modèles comme systèmes à partager partout sur le territoire national d'Haïti, car ils ressemblent beaucoup plus à ceux déjà utilisés par la paysannerie haïtienne et peuvent être mieux appropriés. Avec de bonnes méthodes d'accompagnement, la mise en pratique de ces modèles aiderait les paysannes et paysans à mieux travailler les terres, à pratiquer un meilleur élevage, tout en réhabilitant les sols, tout en produisant des denrées alimentaires et tout en protégeant l'environnement. Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), de concert avec le Ministère l'Environnement et l'INFP<sup>8</sup> peuvent former rapidement des jeunes femmes et jeunes hommes en agroécologie et/ou en agroforesterie et les mettre rapidement au service de la paysannerie dans les mornes, pour l'application de ces techniques dans leurs jardins. Dans le cadre de ce grand projet d'implantation de plusieurs écoles professionnelles, à travers le pays, nous demandons l'utilisation d'une bonne partie de ce budget pour la formation rapide de jeunes femmes et de jeunes hommes en techniques agricoles basées sur les modèles d'agroécologiques et d'agroforesterie. Nous demandons également d'envoyer rapidement ces jeunes techniciennes et techniciens en agroécologie accompagner la paysannerie dans le processus de remembrement de l'agriculture et de réhabilitation de l'environnement.

## Les Actrices et acteurs d'une politique publique en agriculture en Haïti

1. Les paysans et paysannes d'Haïti qui évoluent sur plus d'un million d'exploitations agricoles familiales<sup>9</sup> disséminées à travers tout le pays dans les mornes comme dans les plaines et les organiations qu'ils ont mises sur pied, ceux qui font l'élevage et la pêche sont les premiers acteurs de toute politique publique que Haïti mettrait en place pour sortir son agriculture de la crise où elle se trouve plongée. Ces agriculteurs et agricultrices, ces éleveurs et pêcheurs sont, dans beaucoup de cas et dans beaucoup d'endroits, membres de regroupements, qu'ils soient traditionnels (les koumbites, les raras par exemple) ou plus modernes (les groupements). Dans beaucoup de régions, ces acteurs ont constitué des associations plus larges, des fédérations communales, régionales et certains mouvements paysans sont même parvenus à avoir une représentation nationale. Toutes ces structures devraient être mises à contribution dans le cadre d'une politique publique dans le domaine agricole.

---

<sup>8</sup> Institut National de Formation Professionnelle

<sup>9</sup> [http://agriculture.gouv.ht/statistiques\\_agricolesEnquetesexploitations/Dossier-Presentation/Exploitants](http://agriculture.gouv.ht/statistiques_agricolesEnquetesexploitations/Dossier-Presentation/Exploitants)

# Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti

2. Un deuxième groupe d'acteurs fondamentaux ce sont les entrepreneurs petits et moyens, évoluant individuellement ou en association, qui ont consenti des efforts techniques, des investissements significatifs dans l'agriculture, dans l'élevage, dans la pêche, dans la transformation des produits agricoles, dans l'acquisition d'équipements adaptés, etc. afin d'améliorer les conditions de production et rendre disponibles sur le marché local de nombreux produits agricoles et/ou dérivés.
3. Un troisième groupe, ce sont les transporteurs qui facilitent la circulation des produits sur tous les marchés. Parmi eux, nous retrouvons beaucoup de femmes qui font le va-et-vient d'un marché à l'autre, transportant sur leurs têtes, à dos d'âne ou dans de gros camions, des stocks de produits agricoles provenant des jardins. Une politique agricole pertinente, ne saurait les laisser de côté.
4. Les techniciens et techniciennes agricoles et toutes les institutions publiques et privées, les ONG, etc. qui fournissent tant bien que mal, sous une forme ou une autre, des appuis directs et de l'encadrement technique aux paysans et à leurs organisations dans le domaine de la formation, du crédit, de la transformation et commercialisation, etc.
5. Les jeunes issus du milieu rural, ceux et celles qui ont étudié dans des écoles techniques agricoles et qui s'intéressent de plus en plus à l'agriculture comme un secteur économique où ils/elles peuvent travailler pour gagner leur vie.
6. Les écoles de formation, les universités qui forment des cadres qui devraient accompagner les agriculteurs et conseiller les dirigeants dans les prises de décisions.
7. Nous ne saurions oublier les institutions publiques, spécialement le Ministère de l'Agriculture et ses bureaux communaux, le Ministère de l'Environnement qui devrait se déconcentrer davantage et travailler conjointement avec le Ministère de l'Agriculture, les collectivités territoriales (Mairies, CASEC) et les institutions spécialisées telles que ODVA, BCA, CNSA, INARA, le Service de Nutrition au Ministère de la Santé publique, etc.<sup>10</sup>.
8. Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) devrait jouer un rôle fondamental pour inculquer aux élèves des écoles publiques et privées des connaissances sur l'agriculture du pays, pour les encourager à aimer la nature, à protéger l'environnement et apprécier le travail des paysans. Dans cette perspective, ce Ministère pourrait travailler conjointement avec de nombreuses institutions scolaires qui ont déjà initié ce processus d'éducation sur l'agriculture et l'environnement, telles les réseaux d'écoles vertes et celles qui ont adopté un programme GRD (Gestion des Risques et des Désastres), par exemple. Dans ce même objectif, le MENFP pourrait aussi travailler avec des institutions qui ne sont pas des écoles, telles des églises, qui ont entamé un processus de sensibilisation sur la nécessité de protéger la nature comme un patrimoine commun.

Tous ces acteurs représentent une grande force et une belle opportunité pour le secteur agricole haïtien. Et si le pays utilise adéquatement toutes ces ressources, dans des actions bien coordonnées avec un Etat qui appuie et défend sa paysannerie, nous parviendrons à sortir l'agriculture haïtienne du pétrin. Dans cette perspective, nous proposons que dans chaque collectivité territoriale (Section communale et/ou Mairie) soient créés des espaces où tous les acteurs intéressés au renforcement de l'agriculture familiale paysanne se mettent ensemble pour définir des priorités, des stratégies et pour agir.

La mise en œuvre de toute politique agricole cohérente en Haïti devrait avoir comme objectif de rendre justice à la paysannerie haïtienne pour tout son apport substantiel à la vie nationale et non pour la détruire. Cela suppose la reconnaissance de la paysanne et du paysan comme être humain, comme citoyen et citoyenne à part entière qui contribue à l'économie du pays et qui mérite respect.

---

<sup>10</sup> ODVA= Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite. BCA = Banque de Crédit Agricole ; CNSA = Commission Nationale Sur la Sécurité Alimentaire ; INARA = Institut National de la Réforme Agricole



# Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti

Une politique agricole nationale pertinente devrait reconnaître la nécessité de réformer le système en crise de l'agriculture paysanne, avec la participation des paysans comme premiers acteurs. Une bonne politique agricole devrait aider les productrices et producteurs agricoles à construire des alliances stratégiques avec d'autres secteurs de l'économie nationale, comme ceux impliqués dans la conservation, la transformation, la commercialisation, le transport, la formation technique, la recherche, etc, de manière à les sortir de l'isolement.

Pour terminer, nous déclarons haut et fort que l'agriculture familiale paysanne, qui constitue le pilier du système agricole national, ne peut disparaître. Durant longtemps, cette agriculture a soutenu le pays et aujourd'hui encore, elle continue de nourrir des milliers de personnes. Ce sont les mauvais choix politiques, qui l'ont mis dans un si mauvais état. C'est la responsabilité de l'Etat d'adopter de nouvelles politiques pour faire revivre l'agriculture familiale paysanne qui est la base du système agricole national.

Signataires du document :

Haiti, 11 Octobre 2017,

Pour authentification du texte :

Vena Jean, Tèt Kole Ti peyizan Ayisyen  
 Sinnomé St. Clair, Altènativ Aksyon Vèt  
 Rosanie Moise, VETERIMED  
 Fausta Jn Baptiste, ITECA  
 Jn Jerome Charles, PADED

## LISTE DES ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS AYANT ADHÉRÉ AU TEXTE

Oganizasyon ki dakò ak deklarasyon sa a	Oganizasyon ki dakò ak deklarasyon sa a
Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen	Caritas Port-de-Paix
Altènativ Aksyon Vèt	Cheidad
Kowòdinasyon Rara nan Sid (KORASID) compose de plus de 50 groupes de kombite(groupements agricoles)	Caritas Gonaïves
ITECA	DCCH / Caritas Sud
VETERIMED	Acape
CONCERT-ACTION	ODSHA
PADED	Caritas Jérémie
IRATAM	GID
JILAP	Caritas Nippes
POHDH	Caritas Jacmel
GRAMIR	PRESTEN
KORAL	EPPMPH
SKDK	PFST
KNFP	Caritas Port-au-Prince
GADRU national	Caritas Fort-Liberté
Gadru Mombin Crochu	Caritas Cap-Haïtien
Gadru Grosse Roche et Corosse	Graal
Gadru Mahotièrè (Bassin bleu)	Caritas Hinche
Adruh	

# Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti

## Personnalités qui adhèrent à la déclaration

Grasita Osias
Colette Lespinasse

Cette présente déclaration est ouverte à la signature de toute organisation, institutions et personnalités, en Haïti comme à l'Étranger, qui partagent son contenu et qui décident d'apporter leur contribution pour l'adoption et la mise en œuvre d'une politique publique dans le domaine agricole en Haïti en faveur de l'agriculture familiale paysanne.